PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071181417**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/10/2026	26087254

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S037F128**

(9) RAISON SOCIALE :
ESVRES CONTROLE TECHNIQUE

(3) COORDONNÉES :
7 ALLEE EMILE DELAHAYE
ZI SAINT MALO
37320 ESVRES
02.47.26.55.40

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 037D1230

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GJ-863-WB (F)	04-10-2022	04-10-2022

Marque	Désignation commerciale
TOYOTA	PROACE CITY

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
YAREFYHT2GJ993288	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10JT0CT0562592	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

125099

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs (AV)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G)
7.1.2.e.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Rétracteur de ceinture de sécurité endommagé ou ne fonctionnant pas correctement (AVG)

Défaillances mineures

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (G,C,D,ARG,AR,ARD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARG)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		-0.2m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		2%			0%	
Forces verticales		928daN			675daN	
Frein de service						
Forces de freinage	275daN		269daN	234daN		233daN
Déséquilibre (<20%)		3%			1%	
Force de freinage (efficacité)	275daN		269daN	234daN		233daN
Taux d'efficacité (=>50%)			63%			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)			30%			

Opacité des fumées (0.51m-¹) C1: <0.10 C2: <0.10
Feux croisement (-3.0% à -0.5%) G:-0.3% D:-2.1%
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%) G:-3.7% D:-3.5%

GJ-863-WB

CT 20/12/2026

N° d'agrément : S037F128
N° de série : YAREFYHT2GJ993288

S037F128
26087254
XXXXX

PUBLICATA